

MEXIQUE

La croissance économique a été trop lente pour réduire nettement l'écart important de niveau de vie par rapport aux pays les plus performants de la zone OCDE. Le faible niveau de productivité du travail est essentiellement à l'origine de l'écart de revenu.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les résultats éducatifs dans l'enseignement primaire et secondaire

Les enfants mexicains passent peu de temps à l'école et les résultats des élèves comptent parmi les plus médiocres dans la zone OCDE, ce qui freine la croissance de la productivité et l'adoption des nouvelles technologies.

Mesures prises : Des mesures visent à scolariser davantage, dans le deuxième cycle du secondaire, les élèves issus de familles à bas revenu. Une action limitée a été menée sur le plan de la qualité de l'enseignement. Certains États ont pris des mesures pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'équité de l'enseignement.

Recommandations : Redéployer les ressources éducatives en favorisant l'enseignement secondaire et les dépenses non salariales. Obtenir pour les dépenses un meilleur rapport coût-efficacité en continuant de moderniser encore les programmes et en prenant en compte les résultats des évaluations pour récompenser ou sanctionner les enseignants et les établissements scolaires, de façon à les responsabiliser davantage.

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

Il existe des obstacles explicites à l'entrée dans le secteur de l'électricité ainsi que dans l'extraction de pétrole et de gaz. Il n'y a pas de concurrence efficace dans les télécommunications parce que l'application de la réglementation actuelle soulève des problèmes et qu'on n'a pas suffisamment avancé dans l'adoption d'une législation qui intensifierait la concurrence.

Mesures prises : La réforme de 2006 de la loi sur la concurrence clarifie les procédures de la Commission fédérale de la concurrence (CFC), simplifie la notification des fusions et renforce les pouvoirs de la CFC, dont les avis jouent en outre un plus grand rôle pour les mesures gouvernementales concernant les secteurs réglementés. Toutefois, à la suite de modifications de la loi sur les médias, les deux opérateurs historiques peuvent mieux contrôler le spectre disponible pour la transmission des programmes.

Recommandations : Éliminer les obstacles juridiques à l'investissement privé dans l'électricité, le pétrole et le gaz. Revoir les modifications de 2006 de la loi sur la radio et la télévision, de manière qu'elle renforce la concurrence dans les médias et ne se traduise pas dans la pratique par des avantages supplémentaires pour les opérateurs historiques aux dépens des nouveaux entrants.

Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères

Il existe encore dans de nombreuses branches d'activité des restrictions à l'investissement étranger. Ces restrictions entravent la concurrence et les transferts de technologie.

Mesures prises : Aucune mesure n'a été prise.

Recommandations : Assouplir les restrictions à l'investissement direct étranger (IDE), surtout dans l'électricité et dans la téléphonie fixe, ainsi que dans certaines professions, dans la construction et dans les transports.

Autres grandes priorités

- Simplifier le système fiscal et élargir l'assiette de la TVA afin d'accroître la productivité du travail en atténuant les distorsions et en facilitant l'administration de l'impôt.
- Améliorer « l'État de droit » grâce à plus de transparence, à des droits de propriété plus clairs et à une application plus prévisible des lois, afin de faciliter les implantations d'entreprises et d'augmenter les entrées d'IDE.